



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions libérales : politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 57965

Texte de la question

M. Charles Ehrmann demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'elle entend prendre pour remédier à une situation pénalisante vécue par un grand nombre d'épouses « conjoint collaborateur » des professions libérales, au regard de leur retraite personnelle. Au moment où des discussions s'amorcent pour les professions libérales, il attire tout particulièrement son attention sur le devenir des ex-épouses afin que les années d'activité soient comptées dans leur carrière. Il précise que cette question a déjà fait l'objet de deux rappels au ministre l'ayant précédé dans la fonction.

Données clés

Auteur : [M. Charles Ehrmann](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57965

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2001, page 1049